

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01072025	et clos le	15072025	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	<input type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

**A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE**

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SARL 2 H ET PARTNERS		52 RUE JEAN MERMOZ	
SIRET	5 3 3 3 5 3 6 8 6 0 0 0 2 5	13008 MARSEILLE 8	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

**REGIME FISCAL DES GROUPES**

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

**B ACTIVITE**

Activités exercées: CONSEILS FINANCIERS & GESTIONS

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)**

**1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	
--------------------------	---	--	-----------------------------------	---	---------	--

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
----------------------------------	--	----------------------------------	--	---------------------------------	--	------------------------------------	--

**3 Abattements sur le bénéfice et exonérations**

Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies <input type="checkbox"/>
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 % <input type="text"/>

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** dans le secteur productif, art. 244 quater W

**D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)**

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

**F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE**

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON

Si oui, indication du logiciel utilisé: CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
COHEN PAULE 14 RUE CAFFARELLI LES LILAS 06000 NICE Tél:		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
		Date:	30/07/2025
		Lieu:	Marseille
		Qualité et nom du signataire:	Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Signature	Joseph HARRAR
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>			

Certifié conforme à l'original  
15 juillet 2025

**IMPOT SUR LES SOCIETES**

N° 2065 bis  
2025

**ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065**

**G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS**

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	<b>a</b>	payées par un établissement chargé du service des titres	<b>b</b>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	<b>c</b>		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	<b>d</b>		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	<b>e</b>		
	<b>f</b>		
	<b>g</b>		
	<b>h</b>		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	<b>i</b>		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	<b>j</b>		
Montant des revenus répartis (5)	<b>Total (a à h)</b>		

**H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.  Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8
Mme LEVY MICHELE ASSOCIEE 52 RUE JEAN MERMOZ 13008 MARSEILLE	50						
M HARRAR JOSEPH GERANT 52 RUE JEAN MERMOZ 13008 MARSEILLE	50						

**I DIVERS**

\* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

\* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
<b>MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À</b>	<b>0 %</b>	<b>15 %</b>	<b>19 %</b>
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

**K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)**

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise		SARL 2 H ET PARTNERS			Néant <input type="checkbox"/> *	
Adresse de l'entreprise		52 RUE JEAN MERMOZ			13008 MARSEILLE 8	
Numéro SIRET *		5 3 3 3 5 3 6 8 6 0 0 0 2 5			Durée de l'exercice en nombre de mois *   1   Durée de l'exercice précédent *   6	
					Exercice N clos le   1 5 0 7 2 0 2 5	
					Exercice N-1 clos le   3 0 0 6 2 0 2 5	
<b>ACTIF</b>		<b>Brut 1</b>		<b>Amortissements - Provisions 2</b>		<b>Net 3</b>
						<b>Net 4</b>
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042		
	<b>Total I (5)</b>		<b>044</b>	<b>048</b>		
STOCKS ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052		
	Marchandises *		060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070		
		Autres * (3)	072	074		799
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086		30 936
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	<b>Total II</b>		<b>096</b>	<b>098</b>		31 735
	<b>Total général (I+II)</b>		<b>110</b>	<b>112</b>		31 735
<b>PASSIF</b>				<b>Exercice N NET 1</b>		<b>Exercice N-1 NET 2</b>
Capital social ou individuel *		120			10 000	
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126			4 792	
Réserves réglementées*		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *		131	)	132		
Report à nouveau		134			(11 621)	
Résultat de l'exercice		136			23 391	
Subventions d'investissement		137				
Provisions réglementées		140				
<b>Total I</b>		<b>142</b>			26 562	
Provisions pour risques et charges		<b>Total II</b>		<b>154</b>		
Emprunts et dettes assimilées		156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
Fournisseurs et comptes rattachés		166			350	
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)		169	)	172		
Comptes courants d'associés		173			4 824	
Autres dettes		175				
Produits constatés d'avance		174				
<b>Total III</b>		<b>176</b>			5 174	
<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>			31 735	
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

Désignation de l'entreprise		SARL 2 H ET PARTNERS		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE				[ 1 5 0 7 2 0 2 5 ]		[ 3 0 0 6 2 0 2 5 ]			
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises * <span style="float: right;">dont export et livraisons intracommunautaires</span>	209		210					
	Production vendue <span style="float: right;">biens et livraisons intracommunautaires</span>	215		214					
	Production vendue <span style="float: right;">services *</span>	217		218					
	Production stockée * <span style="float: right;">(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)</span>			222					
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230					
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			232					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238						
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240						
Autres charges externes * : <span style="float: right;">(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)</span>			242				4 109		
Impôts, taxes et versements assimilés <span style="float: right;">(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)</span>	243		244						
Rémunérations du personnel *			250						
Charges sociales (cf. renvoi 380)			252						
Dotations aux amortissements * <span style="float: right;">(dont amortissement du fonds de commerce)</span>	255		254						
Dotations aux provisions			256						
Autres charges <span style="float: right;">(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)</span>	259		262						
Autres charges <span style="float: right;">(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)</span>	260								
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264				4 109		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270				(4 109)		
Produits financiers <span style="float: right;">(III)</span>			280				27 900		
Produits exceptionnels <span style="float: right;">(IV)</span>			290						
Charges financières <span style="float: right;">(V)</span>			294				400		
Charges exceptionnelles <span style="float: right;">(VI)</span>			300						
Impôts sur les bénéfices * <span style="float: right;">(VII)</span>			306						
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>			310				23 391		
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312				314		
<b>Réintégrations</b>	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330					
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997	
<b>Déductions</b>	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986		987		Zones de revitalisation rurales (44, quinquies)	138		
	(FRR) France Ruralités Revitalisation (art. 44 quinquies A)	181		989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		342	
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
						Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							350	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352				354		
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356						
Déficits antérieurs reportables : * .....4...8.0.1 dont imputés sur le résultat :							360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b>	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370			0	372		